

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

1384

Société :

RAM

Actif Pensionné(e)

Autre :

KHAMLICHI

Mohamed

Date de naissance : 01-01-51

Adresse : Apt 03 Esc 315 Bloc N Dar Lamane

AnSbaq - CAPA

Tél. : 0602154142

Total des frais engagés : 1029,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/11/2021

Nom et prénom du malade : KHAMILICHI NOURIA Age : 68

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète NPH Sécrétion de l'hémoglobine

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérente(e) : 23/11/2021

23 NOV. 2021

Le : 23/11/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/11/2021	C		170814	DR. PHILIPPE VIDAL GENERALISTE MEDICAL DOCTOR 237 AV. DE LA CASAINE 91190 LEMERLE

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DU DÉSIR D. BOUSTANE N° 8 Dar Mohammadi 0522.60.8	9/11/21	879.02

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

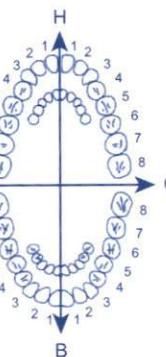
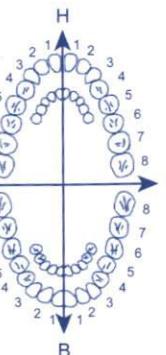
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. NIBANI KHAYAT Fatima
Omnipraticienne

Lauréate de la faculté de Médecine
de Casablanca

Diplômée en Echographie Générale
et Obstétricale de Faculté René

Descartes Paris

Suivi de Grossesse - ECG

Diplômée en Diabétologie de
la Faculté de Médecine Montpellier

DU de Nutrition et Diététique Médicale

Faculté de FES



Casablanca, le : 09/11/1995 الدار البيضاء، في

Mme KHAMLICHI NOURIA

390.00 - Golen Hdr fo 1/2

200 x 20g
leff sur la bouteille
S.V.

35.00 - Kelseljic 0,1

16.40 - Floxan 100
+ Sache à 100

14.60 - Floxan 100
- Sache à 100

45.20 - Mycostat 0,1
- Mycostat 0,1



05 22 60 66 97 شقة 237، ج. الأمان دار - الحي المحمدي - الدار البيضاء - الهاتف :

Lot. G 237 - App. 2 Dar Lamane - Hay Mohammadi - Casablanca - Tél: 05 22 60 66 97

الدكتورة نباني خياط فاطمة

الطب العام

خريجة كلية الطب الدار البيضاء

حاصلة على دبلوم الفحص بالصدى

بجامعة روني ديكارت بباريس

مراقبة الحمل - تحضير القلب

حاصلة على دبلوم أمراض السكري

بكلية الطب مونبلي

دبلوم الحمية الطبية والتغذية

كلية الطب بفاس

8210

Dr. Fettima NIBANI KHAYAT
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE
Lot. G 2000 ZONE 2 Dar Lamone 1000
Tél: 0522.60.80.71



39.80

- Helppech 2 g de sucre

44.00

- Dr. fine

60.90

- Flores 200



حيات قرص 20

A consommer de préférence avant fin :
Lot n°

39,80 DH
Lot: X042A
Per: 02-2024

050247

NS de Vente

7676E

LOT 212102
EXP 02/23
PPV 60DH90

879.00

PHARMACIE DU PARADIS
Dr. BOUSTANE Zakia
BLOC L - N° 8 Dar Lamone
Hay Mohammadi - CASA
Tél: 0522.60.80.71